

FORMATION

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX : CONDUITE DE PROJET & D'OPÉRATION IMMOBILIÈRE

SECONDE SESSION DE FORMATION 2025

• **5 & 6 JUIN**

OBJECTIFS

- Intégrer la notion de réemploi dans un projet immobilier.
- Comprendre les obligations réglementaires actuelles.
- Lever les freins culturels sur cette thématique.
- Savoir prendre en compte le réemploi à chaque étape du projet immobilier (diagnostic PEMD / ressources, acteurs du réemploi, plateformes...)
- Avoir les outils pour mettre en place une politique et des objectifs adaptés dans ces marchés.
- Mesurer les résultats.

CONTEXTE

La mise en place d'une « Responsabilité élargie du producteur » dans le domaine du bâtiment, des matériaux et produits de construction ainsi que des déchets de chantier est un effort important en faveur du développement de pratiques vertueuses pour réduire la consommation de ressources, réemployer, et éventuellement ensuite recycler.

Par ailleurs, la réalisation d'un diagnostic PEMD est à présent obligatoire pour un grand nombre de démolitions et réhabilitations. En parallèle, le diagnostic ressources s'est imposé comme une pratique nécessaire pour permettre le réemploi des matériaux et produits issus d'un bâtiment en chantier de réhabilitation ou démolition.

Ces éléments de contexte incitent les maîtres d'ouvrage à mettre en place des actions en faveur du réemploi sur leurs opérations, pour intégrer ces matériaux ou pour les extraire de manière valorisante au profit d'autres opérations.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés théoriques, retours d'expérience détaillés
- Ateliers en groupes et exercices individuels,
- Quizz, questions-réponses
- Visite commentée d'un chantier ou d'une plate-forme de réemploi
- Temps d'échange collectif et partages en petits groupes



Cette formation bénéficie du soutien
de l'éco-organisme VALOBAT.



**Formation
présentielle**
à Nice (06)

Lieu de la formation
en cours de définition
(salle + visite)

Le lieu exact sera rapidement communiqué.

INTERVENANTES

Amandine LIPARI, experte et référente réemploi au sein de l'APAVE.

Valérie DECOT, architecte, fondatrice de RAEDIFICARE.

Marie TURPIN, ingénieure, chef de projet au sein de l'association RAEDIVIVA.

Public

En priorité : professionnels de la maîtrise d'ouvrage (privée et publique)

Ensuite : professionnels de la maîtrise d'oeuvre et du conseil (architectes, bureaux d'études, AMO...)

Egalement : responsables des services d'urbanisme des collectivités locales et aux entreprises.

Durée

Deux jours : 14 heures en tout
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif

Entre 7 et 12 personnes.

Prérequis

Connaissance générale du bâtiment ou du suivi de projets et opérations immobilières.

Evaluation

L'atteinte des objectifs est évaluée par la bonne participation aux activités ainsi qu'un questionnaire de connaissances en fin de formation. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation

1100 euros nets de taxe

330 euros nets de taxe

(70% du coût initial de la formation est pris en charge par VALOBAT.)

Informations : 04 95 043 044

www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

PROGRAMME DE LA FORMATION

RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX : CONDUITE DE PROJET & D'OPÉRATION IMMOBILIÈRE

JOUR 1 - 9:00-12:30, 14:00-17:30

1- Introduction

2- Enjeux du réemploi

3- Point réglementaires sur la prévention et gestion des déchets, sur le cadre de la construction et du réemploi

4- L'état de l'art du réemploi dans le bâtiment en France

5- Comment passer de la théorie à la pratique ? Détail phase par phase.

- Phase 1 - Amont du projet : étude et programme
- Phase 2 - Etudes opérationnelles : faisabilité du réemploi dans le projet
- Phase 3 : Chantier
- Synthèse : les points particuliers
- Synthèse : Normes et assurances des matériaux, capacité des matériaux

JOUR 2 - 9:00-12:30, 14:00-17:30

6- Retour d'expérience complet et détaillé d'une opération

- Récit illustré des documents
- Enjeux, possibilités et difficultés observées, phase par phase
- Atelier : sur votre poste, quelles actions entreprendre en faveur du réemploi ?
- Quizz de connaissances

7- Visite d'une plate-forme de réemploi ou d'un chantier avec fort enjeu de réemploi

- Nous nous rendons ensemble sur le lieu (à pied ou en transport en commun)
- Atelier de restitution sur place
- Tour de table de fin de formation

8- Conclusion.

Info / Contact

Inscriptions : Romane BAKER

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 044

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

HANDICAP

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

Romane BAKER

rbaker@envirobatbdm.eu

04 95 043 044

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

EnvirobatBDM est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

